

les cocos
dans les
collectifs
locaux

PSYCHIATRIE

non à la chasse aux sorcières !

Serge Klopp, qui coordonne l'activité du Parti en psychiatrie, a préparé cette expression dès que la ségrégation envers le Docteur Parésys a été connue. C'est dans le cadre de sa participation au collectif *La nuit sécuritaire* qu'il a

porté le soutien du PCF à ce médecin.

Le PCF condamne avec la plus grande vigueur l'avis défavorable au renouvellement à son poste de chef de service, émis par le CE de l'EPSM des Flandres, à l'encontre du docteur Parésys – qui occupe ces fonctions depuis 15 ans – alors que la CME avait émis un avis favorable.

Il serait reproché au Docteur Parésys – outre son engagement syndical – de privilégier l'accessibilité aux soins et la qualité des soins plutôt que la logique économique, ainsi que son refus – au nom du secret médical – de transmettre à l'administration certaines informations, au-delà des procédures règlementaires.



LE
SYNDICAT
UNIQUE
C'EST, /
MOI.

(moi tout seul!)

Cette décision, si elle était confirmée par les tutelles, anticipe tous les dangers de la logique de la loi HPST : sanctions vis-à-vis des syndicalistes, fichage des malades mentaux, généralisation de la logique marchande au détriment de l'accessibilité et de la qualité des soins pour les usagers...

Pourtant, les décrets d'application à la psychiatrie, de la Loi HPST ne sont toujours pas publiés.

Nous rappelons que le PCF – en lien avec le collectif *La nuit sécuritaire* – maintient son exigence d'un moratoire sur toute nouvelle loi concernant la psychiatrie (y compris l'application de la Loi HPST) et l'organisation d'une vaste concertation de tous les acteurs concernés avant

toute nouvelle législation.

Le PCF souhaite qu'autour du Dr Parésys s'organise un large soutien interpellant Mme le ministre de la Santé pour qu'elle mette un terme à cette chasse aux syndicalistes.